

L'impact des mots du vocabulaire maritime sur l'environnement linguistique global du français acadien : l'exemple de *haler*

Karine Gauvin

Volume 37, numéro 2, 2006

Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015837ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015837ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (imprimé)

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gauvin, K. (2006). L'impact des mots du vocabulaire maritime sur l'environnement linguistique global du français acadien : l'exemple de *haler*. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 21–37. <https://doi.org/10.7202/015837ar>

Résumé de l'article

Les études portant sur le français en Acadie et au Québec ont largement fait état de la présence, dans ces parlers, de mots du vocabulaire maritime ayant connu des extensions de sens. Ces mots se sont intégrés à la langue en formant, de façon tout à fait naturelle avec les autres mots, des réseaux lexicaux originaux par rapport à ceux du français de référence. L'étude du verbe *haler* en français acadien permet d'illustrer ce phénomène, puisque la présence de cette particularité lexicale a un impact sur l'environnement linguistique global du français acadien. Les extensions sémantiques des mots du vocabulaire maritime entrent en relation avec les mots du français de référence, ce qui a une incidence sur le choix des mots français et leur distribution paradigmatique. Une présentation des divers emplois du verbe d'origine maritime *haler* 'tirer' précédera une étude de son comportement fonctionnel dans la langue.

L'impact des mots du vocabulaire maritime sur l'environnement linguistique global du français acadien : l'exemple de *haler*

Karine Gauvin
Université de Moncton

Les études portant sur le français en Acadie et au Québec ont largement fait état de la présence, dans ces parlers, de mots du vocabulaire maritime ayant connu des extensions de sens. Ces mots se sont intégrés à la langue en formant, de façon tout à fait naturelle avec les autres mots, des réseaux lexicaux originaux par rapport à ceux du français de référence. L'étude du verbe *haler* en français acadien permet d'illustrer ce phénomène, puisque la présence de cette particularité lexicale a un impact sur l'environnement linguistique global du français acadien. Les extensions sémantiques des mots du vocabulaire maritime entrent en relation avec les mots du français de référence, ce qui a une incidence sur le choix des mots français et leur distribution paradigmatique. Une présentation des divers emplois du verbe d'origine maritime *haler* 'tirer' précédera une étude de son comportement fonctionnel dans la langue.

Studies on Acadian and Quebec French have clearly shown that these varieties are characterized by words of maritime origin that have evolved semantically. These words, along with other words, have been integrated in the language to form original lexical networks that differ from those of Standard French. The verb *haler* in Acadian French is such an example, as its presence has an impact on the global linguistic environment of Acadian French. The semantic extensions of certain words of maritime origin interact with words used in Standard French, which has an effect on their selection and their paradigmatic distribution. An examination of the various meanings of the verb *haler* ('tirer') will be followed by a study of its functional distribution in the language.

Le français acadien, de façon générale, reste encore aujourd'hui assez peu décrit. Ses caractéristiques les plus saillantes sont mieux connues, mais curieusement, quelques traits longtemps perçus comme lui étant propres n'ont pas été étudiés : c'est le cas des mots du vocabulaire maritime appliqués à des réalités terrestres.

Adresse pour correspondance : Département d'études françaises, Université de Moncton,
Moncton, N.-B., E1A 3E9 Canada.
Courriel : karine.gauvin@umoncton.ca.

Massignon (1962, p. 733), dans son ouvrage portant sur les parlers français d'Acadie, s'étonne de la présence de ce vocabulaire, dont « l'emploi est fréquent » et qui s'infiltré dans

tout le vocabulaire acadien concret, à l'exception des techniques non maritimes, telles que la culture, l'élevage (il s'en est pourtant glissé quelques-uns), le travail du bois, de la laine et du lin, et des domaines trop éloignés comme la faune, la flore, les mesures ; et ils s'introduisent même dans le langage figuré.

En fait, ce vocabulaire particulier est présent également au Québec et semble l'avoir été dès les débuts de la colonie. C'est ce qu'attestent les écrits de mémorialistes étrangers tels que d'Aleynac et Gailly (Caron-Leclerc, 1998, p. 689), qui, dès le 18^e siècle, remarquent que la façon de parler des habitants des colonies qu'ils visitaient était caractérisée par le fait de désigner les réalités terrestres par des termes de la mer. Pour ces chroniqueurs, il s'agit là d'un trait distinctif du français au Canada, qu'ils expliquent par le fait que les Canadiens doivent voyager par voie d'eau.

Cette idée sera reprise et véhiculée par les Canadiens eux-mêmes, qui verront longtemps dans ce phénomène une innovation canadienne. En 1970, Dulong présentera une liste d'une quarantaine de mots ou d'expressions appliqués à des réalités terrestres, exemples qui servent « à illustrer le fait que la langue technique de la marine a largement contribué à la formation de la langue populaire au Canada français grâce surtout au procédé bien connu de l'élargissement sémantique et de la transposition » (p. 338). Dans un compte rendu de ce texte, Juneau (1973) fera remarquer que ces mêmes emplois sont en grande partie attestés également en France, de la Picardie à la Saintonge. Certains chercheurs, dont Hull (1968, 1979, 1994), sont même allés jusqu'à voir dans la présence de ces termes dans les parlers de France et de ses colonies, la manifestation de l'existence d'un « français maritime », variété de français plus ou moins stable qui aurait pris forme dans les villes portuaires françaises à partir desquelles sont partis les premiers contingents de colons au 17^e siècle.

Ce phénomène est donc largement reconnu comme étant une caractéristique importante du français canadien, même si les travaux de Juneau démontrent qu'il ne s'agit pas, à strictement parler, d'une innovation canadienne. Pourtant, nos analyses préliminaires font voir que les français nord-américains regorgent de nombreuses extensions sémantiques qui sont absentes des ouvrages portant sur les parlers de France ; on peut ainsi penser que le phénomène de l'élargissement sémantique, qui était déjà présent en France au 17^e siècle, a connu en Amérique du Nord comme un deuxième souffle qui lui a permis de prendre de l'expansion sous l'effet de la lancée qu'il avait déjà acquise en France.

Sans plus nous attarder à la question qui fait l'objet de notre thèse de doctorat, c'est-à-dire de savoir si ces mots ont pris leurs extensions en France ou en Amérique du Nord, nous postulons, à l'instar de Poirier (1983, 1998), que les mots du vocabulaire maritime qui ont subi des extensions de sens se sont intégrés à la langue, en formant de façon tout à fait naturelle avec les autres mots, des réseaux lexicaux originaux par rapport à ceux du français de référence.

Afin d'illustrer notre propos, nous présenterons dans cet article la monographie que nous avons faite du verbe *haler*. Comme de nombreux autres mots du vocabulaire maritime ayant subi des extensions de sens¹, le verbe *haler* a acquis une série de sens figurés inattendus en français acadien et québécois. Mais pour mieux comprendre le fonctionnement d'une variété de langue, il ne suffit pas toujours de décrire les unités lexicales qui la caractérisent. Il est pertinent d'examiner aussi comment ces particularités s'intègrent à l'ensemble de la langue, en dépit du fait que « même à l'intérieur de petits ensembles lexicaux, dégager les "systèmes" qui paraissent les mieux établis n'est pas une mince tâche pour le spécialiste dont l'objet d'étude est un parler régional » (Poirier, 1983, p. 63). Malgré les difficultés inhérentes à cette tâche, nous tenterons d'illustrer comment la présence du verbe d'origine maritime *haler* en français acadien a un impact sur le champ lexical de 'tirer' de cette même variété de langue.

Cadre d'analyse et méthodologie

Ce travail s'inscrit dans le courant des travaux effectués au Trésor de la langue française au Québec (dorénavant TLFQ) sous la direction de Claude Poirier. L'approche lexicographique pratiquée par Claude Poirier et son équipe, a, entre autres objectifs, de décrire le français québécois à partir de « sources susceptibles d'en révéler le fonctionnement, la distribution et les valeurs socio-stylistiques » (Poirier, 1998, p. XVI) ainsi que d'en étudier les origines.

Le cadre d'analyse de notre recherche s'apparente donc à celui du TLFQ dans la mesure où notre approche est historique. Notre description des mots du vocabulaire maritime se fonde sur la documentation disponible sur l'acadien, qui permet de tracer le parcours ou encore l'évolution du mot à travers le temps. Nous essayons d'identifier l'ensemble des sens que peut prendre un mot à partir du moment où il est attesté en Amérique du Nord, même si certains emplois de ce mot sont maintenant disparus.

D'autre part, notre travail s'inscrit dans une perspective différentielle, puisque nous prenons comme corpus de comparaison ce qu'il convient d'appeler le *français de référence*. Ce français de référence, qu'il ne faut pas confondre avec le *français standard*, est celui décrit dans les ouvrages de référence, surtout les dictionnaires usuels du français réalisés à Paris ainsi que quelques grammaires

comme le *Bon usage* de Grevisse. Le *français de référence* est un concept qui englobe celui de *français standard* (c'est-à-dire les emplois qui sont répertoriés sans marque géographique ou stylistique, par exemple) et qui inclut aussi tous les autres emplois enregistrés dans les ouvrages de référence français². Cette base de comparaison s'impose naturellement, puisqu'on considère généralement que ces ouvrages, en plus d'être facilement accessibles, recensent les emplois qui sont communs à l'ensemble des usagers (à l'exception, bien entendu, des emplois ayant certaines restrictions).

Comme pour toutes les monographies que nous avons réalisées sur le vocabulaire maritime³, l'étude du verbe *haler* s'appuie sur deux types de sources : les sources proprement linguistiques d'une part, et les sources métalinguistiques d'autre part. Les sources linguistiques sont constituées de corpus oraux, de documents d'archives, de relations anciennes, d'articles de journaux, de textes littéraires, d'études savantes, de manuscrits d'audioromans ou de téléromans, etc. Les emplois recensés dans les sources linguistiques sont regroupés au TLFQ et forment le *fichier lexical* du TLFQ (FTLFQ) de ce centre de recherche (voir la note en Références) — une partie de cette documentation a été saisie sur support informatique et est maintenant disponible en ligne⁴. D'autres bases ont aussi été consultées afin de recueillir des attestations d'ouvrages qui n'auraient pas été dépouillés au moment de la constitution du fichier lexical. Il s'agit, dans le cas présent, de la base *Notre mémoire en ligne*⁵ ainsi que de la base *Biblio branchée*⁶.

Les données acadiennes, ou plutôt l'absence de celles-ci, posent au chercheur un défi particulier. Heureusement, le FTLFQ contient de nombreuses données tirées de sources acadiennes que nous avons complétées tant que faire se peut en consultant aussi le fichier lexical du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick). Cela dit, il n'en demeure pas moins que les attestations provenant de sources acadiennes sont bien souvent trop fragmentaires pour arriver à dégager, de façon satisfaisante, toutes les nuances de sens que peuvent prendre les emplois d'un mot comme *haler* ; nous avons donc intégré à la monographie les données québécoises afin de nous assurer de tracer un portrait qui soit le plus complet possible. Pour cette raison, et ce malgré l'intitulé de cet article⁷, la monographie contient aussi les emplois québécois du verbe *haler*.

En partie pour pallier le problème de la documentation, le recours à des données métalinguistiques a permis de dégager des sens qui ne sont pas toujours attestés dans les sources linguistiques, la documentation étant inégale. Cette démarche, facilitée par la consultation de l'*Index lexicologique québécois*⁸, se fonde essentiellement sur les glossaires et les dictionnaires du français acadien et québécois, ainsi que sur les nombreuses études qui attestent des sens que prennent les mots étudiés ; parfois, il s'agit d'un simple commentaire qui permet de faire la lumière sur un emploi obscur.

Enfin, sur le plan de la présentation matérielle de la monographie, les définitions du verbe *haler* sont précédées de marques qui apportent un complément d'information sur le plan du style (par exemple, *vulg.*), de la restriction géographique (comme *région.*), du statut de l'emploi dans la société (par exemple, *fam.*) ou de la vitalité de l'emploi (par exemple, *vieilli*). Les marques précisent également l'aire d'emploi du mot, en renvoyant soit au Québec soit à l'Acadie, ou les deux. L'aire linguistique acadienne comprend les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, ainsi que la partie sud de la péninsule gaspésienne et de la Côte-Nord, et finalement, les Îles-de-la-Madeleine. La marque *Québec* renvoie pour sa part à l'ensemble de la province du Québec, à l'exception des régions de l'aire linguistique acadienne énumérées précédemment. Enfin, les syntagmes qui suivent les définitions permettent d'illustrer les emplois du verbe, alors que les citations témoignent de l'usage, en contexte, qui est fait de *haler*. L'espace qui nous est imparti ne nous permettant pas de reproduire intégralement les citations, nous avons exclu de cette présentation les citations anciennes et la majorité des citations vieilles pour ne garder que celles qui attestent de la vitalité actuelle du mot.

Monographie de *haler*

La présentation de la monographie de *haler* (Figure 1) appelle un certain nombre de commentaires et d'observations. Il faut d'abord préciser que nous avons structuré l'article de telle sorte que les sens du domaine maritime sont présentés séparément, et qu'ils précèdent ceux de la langue commune (parties I et II de l'article). Cette façon de faire illustre clairement les liens qui existent entre les emplois techniques du verbe et les emplois de la langue courante. Ensuite, les sens concrets du verbe sont présentés en ordre décroissant de force à exercer afin de *haler qqch.* ou *qqn.*, et ce, dans chacune des parties de la monographie. Enfin, les sens figurés sont présentés à leur suite.

Un examen sommaire de l'article nous permet de constater que ce verbe, dans le domaine maritime (partie I), désigne deux mouvements semblables, mais non pas identiques. Le premier (I. A. 1.) est celui de 'tirer sur un cordage pour le tendre', mouvement qui exige qu'on le ramène vers soi, ou encore de 'remorquer une embarcation ou autre objet flottant', toujours vers soi (I. A. 2.). Le second (I. A. 3.) désigne plutôt l'action d'extraire (de l'eau) un objet en le remontant à la surface'. La même structure est reproduite dans la partie II de l'article, qui traite de la langue commune, où le verbe maritime *haler* est intégré à la langue courante en conservant essentiellement les deux mêmes principaux sens : au lieu de *haler une manœuvre ou un engin de pêche*, on *hale (qqch., qqn.) vers soi* (partie II. A.). Il en va de même pour *haler (qqch., qqn.) hors de l'eau*, qui se transpose, dans la

langue commune, à des êtres ou à des objets qui sont extraits d'une autre chose (partie II. B.). Le parallélisme qui existe entre les sens maritimes du verbe et ses valeurs « terrestres » ressort ici clairement.

Un examen plus approfondi de la monographie montre que les emplois du verbe *haler* dans la langue commune sont organisés selon leur structure syntaxique : emploi transitif, transitif indirect, pronominal, absolu ; cela nous permet d'avoir une vision plus cohérente des emplois de ce verbe. De plus, le fait de grouper les emplois dans chacune de ces sous catégories (II. A., B., C. et D.), en ordre décroissant de force à exercer, permet de prendre la pleine mesure de l'envergure des emplois de ce verbe. Par exemple, en II. A., le premier emploi recensé fait état d'un mouvement qui exige un déplacement de la part de l'agent, en *halant la table* ou *du bois*. Le deuxième emploi est limité, pour sa part, à l'action de 'tirer vers soi', puisque le geste ne requiert aucun déplacement de l'agent : on peut *haler la porte, le tiroir*, etc., tout en étant immobile. Le verbe *haler* peut aussi désigner, par atténuation, l'action d'attraper un objet à la portée de la main' (3.). Enfin, dans ses sens les plus faibles (5. et 6.), il désigne l'action d'aspirer' et même d'attirer'.

Mais les emplois les plus intéressants demeurent ceux qui ont un sens figuré. Nous pensons ici plus précisément aux emplois qui s'éloignent de l'emploi plutôt usuel de *tirer*, où l'effort que dénote *haler* évoque une image qui n'est pas traduite par *tirer* : *haler sa marde, sa crasse*, 'se dépêcher à partir, à dégager la voie' (II. A. 7.) ; *haler la maladie, la fièvre*, 'la retirer à l'aide de remèdes populaires' (II. B. 3.) ; *haler la montre du monsieur*, 'prendre (qqch.) d'une personne ou d'une chose' (II. B. 5.) ; *haler un gros chèque, une bonne paie*, 'obtenir (de l'argent, un avantage matériel)' (II. B. 6.) ; *ça halera cet hiver, ça hale pour vivre*, 'éprouver des difficultés, avoir de la misère ; peiner pour réussir' (II. C. 6.), etc.

Figure 1 : Monographie du verbe *haler*

haler [(h)ale] ou hâler [(h)ale] v. Rem. 1. Parfois écrit *haller*. 2. Le /h/ semble être plus répandu en Acadie qu'au Québec. La variation du /a/, qui est tantôt antérieur, tantôt postérieur, se produit tant au Québec qu'en Acadie.

I. Domaine maritime.

A. v. tr. ♦ **1.** Québec et Acadie Tirer sur (un cordage, un câble, etc.) pour le raidir, le tendre. ◇ Ce sens est usuel en français de référence (v. *Le Petit Robert* et TLF). — *Haler le slack en avant*, raidir le cordage.

Puis de son côté, l'équipe du chaland hâlait alors le cordage à la main, ce qui assurait le déplacement du chaland vers la chaloupe, puis elle remontait l'ancre. **1982**, *Revue Gaspésie*, octobre-décembre, vol. XX, n° 4, p. 29.

♦ **2.** Québec et Acadie Tirer, remorquer (qqch.) au moyen d'un câble. *Haler un canot, un bateau, un iceberg*. Rem. D'après le TLF, ce sens est limité en français de référence au remorquage à partir de la rive. — *Haler à la cordelle*, faire avancer un bateau au moyen d'une corde tirée à force de bras ou par des chevaux.

Louis et Claude n'ont qu'un regret : ne pas avoir descendu tous les rapides. « Dans une expédition en territoire inconnu, on ne doit courir aucun risque. Chaque décision est dictée par le désir d'en sortir indemne. Il n'était donc pas question de tenter la descente de tous les rapides des Portes. Plus souvent qu'autrement, nous avons halé nos canots à la cordelle. Maintenant qu'on connaît le terrain, on pourra y retourner à plusieurs et franchir la plupart des rapides à l'aviron, pour le plaisir. » **1999**, L.-G. Francœur, dans *L'Actualité*, vol. 24, n° 6, p. 4 (cité d'après *Biblio Branchée*).

♦ **3.** Québec et Acadie Tirer (un être, une chose) hors de l'eau. *Haler ses dragues, ses filets. Haler sa ligne de pêche* (absolt *haler*). *Haler une truite, une morue*. SE HALER v. pron. Se sortir de l'eau.

— Faut pas demander ... fait Sylvain, comme si, lorsque pendant six jours par semaine on se lève à deux heures du matin pour tirer trois cents cages hors de l'eau, on n'avait de permission à demander à personne. Je me déplace de temps en temps de l'avant à l'arrière pour ne pas être dans les jambes, je m'endors appuyé sur le rebord de bois ... mais pas une fois je vais demander de haler une cage « juste pour essayer ». **1995**, *Le Devoir*, 19 juillet, p. A8 (cité d'après *Biblio Branchée*).

J'ai entre autres expliqué, dans un texte posté sur notre site, l'utilité des défenses qui permettent aux morses de se haler sur la banquise et de soulever leur impressionnante masse de graisse pour mettre bas. **2002**, *Le Nouvel-iste* (Trois-Rivières), 3 août, p. P9 (cité d'après *Biblio Branchée*).

B. v. tr. indir. ou pron. ♦ **1.** v. intr. Québec Rare Tirer sur (un cordage) pour le tendre. *Haler sur le câble*. Rem. Ce sens est également usuel en français de référence (v. TLF).

Capitaine : Hâlez sur l'câble à plein, faites swigner le bateau ... **1954**,
Y. Thériault, *Maria Chapdelaine*, 1^{er} septembre, p. 3 (radio).

♦ **2.** v. pron. Québec Vieilli (En parlant d'un vent). Tourner en soufflant depuis ou vers (une certaine direction). Rem. Ce sens est usuel en français de référence (v. *Le Petit Robert* et TLF), mais en emploi intransitif.

♦ **3.** Région. (Terre-Neuve) *Haler au vent*, gouverner au plus près. Rem. 1. Bonnefoux et Paris expliquent que *gouverner au plus-près*, c'est se tenir sous l'allure du *plus-près* (nom de l'allure sous laquelle navigue un bâtiment, lorsqu'il veut gagner ou s'élever dans la direction du vent). 2. Le TLF relève l'emploi pronominal *se haler dans le vent* « s'approcher le plus possible de l'endroit d'où souffle le vent ».

II. Langue commune.

A. v. tr. **Haler (qqch., qqn)** ♦ **1.** Québec et Acadie Fam. Déplacer en tirant (qqn ou qqch. de lourd) dans une direction donnée. *Haler un sofa, une table. Haler de la roche, du bois* (absolt *haler*). *Haler une cabane, une maison*. ◇ Région. (Îles-de-la-Madeleine) *Haler (qqn) en terre*, le mettre en terre. ◇ Fig. Région. (Terre-Neuve) *Haler qqn en loi*, l'attaquer en justice.

D'ailleurs, si j'ai bien compris Pierre à Tom, les nouveaux venus ne halèrent pas leurs maisons sur la butte ; ils se bâtirent de toutes pièces des cabanes toutes neuves à même le bois des MacFarlane. **1977**, A. Maillet, *Les Cordes-de-Bois*, p. 125.

Ce matin, les employés font un pique-nique sur le terrain du casino, avec vue sur le Grand Prix, histoire de ne pas se faire oublier, histoire d'« entretenir la solidarité » ... et histoire de voir la course. Le syndicat a même commandé un avion qui halera une banderole sur laquelle on pourra lire : « Bonne chance Jacques » des employés CSN du casino ». **1998**, *La Presse*, 7 juin, p. A4 (cité d'après *Biblio Branchée*).

♦ **2.** Québec et Acadie Fam. Déplacer (qqn ou qqch.) vers soi tout en étant immobile. *Haler la porte, le tiroir. Haler la corde du moteur. Le cheval hale les cordeaux. Haler l'aiguille en cousant*. — *Haler la couverture de son bord*, l'accaparer. — (Emploi tr. ind.). *Haler sur (qqch.)*, tirer vers soi. — (Emploi pronominal). *Se haler une bûche, une chaise*, s'asseoir. *Fais comme chez vous, hale-toi une bûche*. ◇ Tirer sur une partie du corps (de qqn, d'un animal) pour faire mal. *Haler la crigne (de qqn). Haler la queue du chat*.

Un soldat qui se trouvait à cet endroit, hale su' une petite corde, bing, bang, le canon part, Belzémire avec. **1976**, Allainville (Northumberland, N.-B.), AF, coll. Comeau 458.

(Pronom. récipro.) « Vous pensiez juste à vous garrôcher des roches, à vous haler la crigne pis à vous mettre toutes en ripes pareilles comme des sauvagesses. » Oui, mes gérîtols de pas fines, [...]. **1975**, L. Goupil, *Le djibou*, p. 39.

- ◆ **3.** Québec Fam. (Par atténuation). Attraper (un objet) à portée de la main, le prendre.

[...] je rembarque dans ma voiture, pis là, j'hale ma petite bouteille pis là j'en prends trois, quatre bons coups. [Il venait de manquer de se noyer.] **1972**, East-Broughton (Beauce, P.Q.), AF, coll. Gagné 704.

- ◆ **4.** Québec Vieux et rare Transporter (les plats préparés, la nourriture) vers la table.

Elle avait mis la table, tout ça, elle avait tout hâlé ... elle était bonne couque. **1980**, C. Légaré, *La bête à sept têtes et autres contes de la Mauricie*, p. 87.

- ◆ **5.** Québec et Acadie Vieilli Aspirer. — *Haler son vent*, prendre sa respiration. — *Haler (une touche)*, fumer. — (Par extension). Faire une pause. — Spécial. Région. (Terre-Neuve) *Le soleil hale l'eau*, les rayons du soleil filtrent à travers les nuages. ◇ (En parlant d'un conduit de fumée). Bien tirer. *La cheminée hale la fumée* (absolt *haler*).

On y disait : « T'es pas capab' de fumer plus longtemps que l' crapaud ! », on enfonçait une cigarette ent' les babin' d'un crapaud [...] pis on en donnait une à Rosair' qui halait la fumée comme un pas fin pis qui dev'nait viloett' pis qui s' mettait à brailler pis à vomir. **1975**, P. Châtillon, *Le fou*, p. 20.

Ça venait dull à endormir le soleil en plein midi. Moi, quand j'en pouvais pus, je me fauflais dehors pour hâler une touche avec les gars. **1976**, B. Leblanc, *Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire*, p. 182.

- ◆ **6.** Québec et Acadie Rare Attirer. — Fig. Région. (Saguenay, Terrebonne) *Haler (qqn)*, l'appeler, l'inciter à venir.

[...], [la musique] comme un hameçon ou un appât à la colle forte, me tirait, me halait irrésistiblement vers cette porte, [...]. **1971**, G. La Rocque, *Corridors*, p. 196.

- ◆ **7.** Acadie (Dans des expressions). Fig., vulg. *Haler sa marde, sa crasse*, se dépêcher à partir, à dégager la voie. Pop. *Haler ses bottes*.

Dépêche-touâ, Flora, hale ta marde avant qu'i' m' farme la ligne au nez. **1975**, L. Goupil, *Le djibou*, p. 66.

Cette mixture urbaine du français et de l'anglais, si particulière aux Acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick, amène le super héros à gueuler

« Halez votre frame » ou bien « chu right fryé ». Du jamais vu dans l'univers de la bande dessinée. **2005**, *L'Acadie Nouvelle*, 15 janvier, p. 19, (cité d'après *Biblio Branchée*).

B. v. tr. Haler (qqch., qqn) hors de. ♦ 1. Québec et Acadie Fam. Faire sortir (un être, une chose) hors de. *Haler (qqn) du lit.* — *Haler de l'eau (au puits)*, puiser. — *Haler sa cuite*, tirer le pain du four.

Il fourre la main dans sa poche, puis il hale un bill de cent piastres, puis il le donne à l'hôtelier. **1954**, [1978], C. Laforte, *Menteries drôles et merveilleuses. Contes traditionnels du Saguenay*, p. 241.

♦ **2.** Québec Rare Vieilli Extraire (qqn) d'un endroit, d'une situation fâcheuse.

[...] Jérémie suggéra qu'il serait peut-être bon de haler l'ivrogne hors du chemin des voitures. **1921**, M. Constantin-Weyer, *Vers l'Ouest : roman*, p. 79.

♦ **3.** Québec et Acadie Fam. Retirer, ôter (qqch.). *Haler le couvre-lit. Haler le linge sur la corde.* Région. (Saint-Ambroise) *Haler le maigre de la terre*, labourer profondément. — Région. (Frontenac) *Haler l'eau (d'un fossé)*, la drainer. — Fig. *Haler la maladie, la fièvre*, la retirer à l'aide de remèdes populaires. — Québec Fig. *Haler le méchant (d'une plaie)*, enlever le pus, l'inflammation.

I' allaient chercher un morceau de lard pis i' prenaient la couenne pis ils la mettaient sous le pied pour haler le méchant. **1972**, Sainte-Croix (Lotbinière, P.Q.), AF, coll. Laroche 14.

♦ **4.** Acadie Tirer (qqch., le plus souvent une carte) au sort.

C'était assez ! Le maudit Bill avait rien en toute, même pas une petite paire. Les autres joueurs commencent à comprendre. — Avec quoi t'as hâlé ça, toi ? **1976**, B. Leblanc, *Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire*, p. 113.

— ... Pis on fait des projets de Noël parce que c'est à ... à nuversité, i faut qu'on fasse des dessins si qu'on v ... parce qu'on peut gangner cent piasses pis un trophée. Pis on va haler euh ... des ... euh ... c'est des ... des euh ... c'est un prix. **1978**, Moncton (Westmorland, N.-B.), A.-C.E.A., coll. É. Richardson, ms 1, p. 1.

♦ **5.** Québec et Acadie Fig. Prendre (qqch.) d'une personne ou d'une chose. — Fig. Région. (L'Islet) *Haler le bien des autres*, être avare.

On a encore à part de ça des Gaspé Tours, des îles de Bonaventure Tours, pis ben d'autres tours dans notre sac pour te hâler ton argent de ta poche :

des *gifts shops* que si tu te laisses faire [...]. **1976**, B. Leblanc, *Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire*, p. 26.

- ◆ **6.** Québec et Acadie Fig. Obtenir (de l'argent, un avantage matériel). *Haler un gros chèque, une bonne paie.* — Acadie *Haler ses timbres*, retirer des allocations du programme d'assurance-emploi du gouvernement fédéral.

Par chez nous [...] c'est rendu que les projets sont plus importants que le travail régulier. [...] on a été obligés de nous forger des expressions juste pour ça, comme on dira qu'on essaye de sortir des projets dans notre coin [...] et qu'on va s'organiser pour que les coordonnateurs halent des timbres, comme le reste des employés. **1977**, C. Snow, *Le parlement du monde ordinaire*, p. 54.

- C. v. intr. ◆ **1.** Québec (En parlant d'une machine, d'un courant). Exercer une traction avec beaucoup de puissance.

— On va espérer un brin. On est pas pressés, surtout que l' courant hale pas fort fort à soir. **1986**, R. Lévesque, *Attendez que je me rappelle*, p. 504.

- ◆ **2.** Québec et Acadie (En parlant de routes, de chemins, souvent avec *ça* comme sujet). Offrir beaucoup de résistance. *Il y a beaucoup de neige, ça hale. Les chemins étaient mauvais, ça halait dur.* — *Haler bien*, offrir peu de résistance.

- ◆ **3.** Région. (Rimouski) *Haler (dans une direction)*, se diriger (vers). — Québec et Acadie (Par renforcement). Se dépêcher. *Well, on halait.* — Région. (Baie Sainte-Marie, N.-É.) Fig. *Ça hale par la fin*, aller vers la fin.

— Pis euh ! on allait là pis on suivait le bois ... y a une grosse prairie. Pis on marchait pis on a vu ça (orignal). Pis ça nous a inque [= seulement] pris deux minutes à sortir. — Oueye, j'croirais. — « Well », on halait. — I y était-i pris dans la neige ? — Oueye, i calait. **1978**, Moncton (Westmorland, N.-B.), A.-C.E.A., coll. É. Richardson, ms 3, p. 35.

- ◆ **4.** Québec Fig. *Haler ensemble*, se tenir, travailler (ensemble).

- ◆ **5.** Acadie Fig. (Par extension). Éprouver des difficultés, avoir de la misère ; peiner pour réussir. *Ça halera cet hiver. Ça hale pour vivre.*

- ◆ **6.** Québec et Acadie (Dans une expression). *Haler au, du renard*, tirer en reculant. *Le cheval hale au renard.* — Acadie Vieux Jeu où deux joueurs s'attachent par une même corde qui passe derrière leur nuque et essaient de tirer en arrière, chacun de son côté.

I halaient au renard qu'i appelaient. I s' mettait un' affaire icitte-là sur le cou, c'est pareil, i s' mettaient à quatre pattes pis vois-tu, i halait. [...] pis celui qui était le plus fort halait l'autre. **1964**, Paquetville (Gloucester, N.-B.), AF coll. Joli 845.

D. v. pron. ♦ 1. Acadie Partir ; se déplacer pour laisser la place. *Se haler d'un bord.* ♦ Se traîner, ramper.

Ben quand c'est qu'il fait tant d'ouvrir la gueule pour s'aoindre tes idées de derrière les méninges, ah ! ben là, halez-vous d'un bôrd [...]. **1974**, A. Maillet, *La Sagouine*, p. 119.

Deboutte, va ! Pis halez-vous par chu vous ! **1981**, L. Melanson, *Zélika à Cochon Vert*, p. 54.

♦ 2. Acadie (Par extension). Se dépêcher.

Les pirates ont abandonné leur bâtiment sur la rive et envahissent le pont. Le bas de Radi est resté roulé sous le talon, mais elle n'a pas le temps de boiter parce que Pierre crie : — Hâlez-vous, hâlez-vous ! On court. **1962**, A. Maillet, *On a mangé la dune*, p. 113.

J' fais de mon mieux de m' haler les bagosses si que j' veux êt' [= être] parée pour c' temps-là. **1975**, L. Goupil, *Le djibou*, p. 41.

♦ 3. Québec Fig. Se tirer de peine, d'affaire, d'embarras. *T'avais beau pas te mettre là-dedans, hâle-toi comme tu pourras.* — Région. (Saguenay) *S'en haler de ça*, avoir une amélioration de santé, reprendre vie.

♦ 4. Québec et Acadie (Dans une expression). *Se haler la broche*, se masturber.

♦ 5. Région. (Baie Sainte-Marie, N.-É.). (Dans une expression). *Se haler les cornes*, reculer devant un projet ou une entreprise déjà commencée.

L'impact de *haler* sur l'économie du champ lexical de 'tirer'

La monographie de *haler* démontre clairement que ce mot a reçu, en français acadien et québécois, de nombreux sens qu'il n'a pas aujourd'hui en français de référence. La définition du mot *haler* dans le *Trésor de la langue française* et dans *Le Petit Robert* (2001) montre que le terme est employé exclusivement en marine et qu'il signifie 'tirer sur', 'hisser à bord', ou encore 'tirer un fardeau hors de l'eau'. On considère donc que *haler*, en français acadien et québécois, est un régionalisme sémantique, c'est-à-dire « un mot ou un syntagme dont la forme est connue dans la langue de référence mais dont le sens est régional » (Poirier, 1983, p. 60).

D'autre part, on voit, par la diversité des emplois, le génie de la langue populaire, qui crée, avec un seul mot, une image, une action qu'il faudrait autrement paraphraser. L'emploi du mot *haler* a une force évocatrice que n'a pas son synonyme *tirer* en français de référence, beaucoup plus neutre.

Tableau 1 : Distribution de *haler* et de *tirer* en français acadien et québécois.

Registre	‘tirer’	‘lancer’
neutre ou soutenu	tirer , sortir, prendre, attraper, arracher, enlever, etc.	lancer, envoyer, jeter, pousser, etc.
familier ou populaire	haler	tirer , garrocher, bailler, swinger, pitcher, shooter, sacrer, calicer, chrissier, etc.

On constate, de surcroît, que les deux mots sont facilement interchangeables dans bon nombre de contextes (les exemples 1 à 4 proviennent des syntagmes de la monographie) :

- (1) *Haler/tirer* (‘tirer’) un sofa, une table.
- (2) *Haler/tirer* (‘tirer’) la porte, le tiroir.
- (3) *Haler/tirer* (‘tirer’) la couverture de son bord.
- (4) *Haler/tirer* (‘tirer’) la queue du chat.

Pourtant, on remarque que *haler* n’est pas substituable à *tirer* dans les syntagmes (5) à (8), sans changement de sens. Non seulement *tirer* ne veut plus dire ‘tirer’ dans certains contextes, il veut maintenant dire son contraire, c’est-à-dire ‘lancer’, en se comportant comme son antonyme :

- (5) *Haler* (‘tirer’) / *tirer* (‘lancer’) une feuille de papier.
- (6) *Haler* (‘tirer’) / *tirer* (‘lancer’) un fouet.
- (7) *Haler* (‘tirer’) / *tirer* (‘lancer’) le couvre-lit.
- (8) *Haler* (‘tirer’) / *tirer* (‘lancer’) de toutes ses forces.

Face à cette constatation, on ne peut s’empêcher de s’interroger : comment un mot comme *tirer*, un mot tout à fait banal dans la langue ordinaire, peut-il vouloir dire à la fois ‘tirer’ et son contraire (‘lancer’) dans une même variété de langue ?

Il n’est pas évident de trouver réponse à une telle question, mais on peut tout de même examiner la distribution du mot dans son réseau lexical pour tenter d’y voir plus clair. Après avoir consulté le FTLFQ, nous sommes arrivées à comprendre la distribution de *haler* et de *tirer* tel qu’illustre le tableau 1 (on trouve, en italiques, les particularités québécoises et acadiennes).

Le tableau 1 montre, dans un premier temps, une distribution axée sur les registres de langue : *neutre* ou *soutenu* dans un cas et *familier* ou *populaire* dans l’autre. Les emplois neutres ou soutenus correspondent aux emplois du français

de référence, alors que les emplois familiers ou populaires sont propres aux variétés de langue à l'étude. Ainsi, en français acadien et québécois, on trouve *tirer* ('tirer') et *lancer* ('lancer') dans le registre neutre ou soutenu, et *haler* au sens de 'tirer' et *tirer* au sens de 'lancer' dans le registre familier ou populaire. Sur l'axe vertical, il ressort que *tirer* et *haler* forment une paire de synonymes qui se démarquent par le registre. Toutefois, *tirer*, sur l'axe paradigmatique, est concurrencé par d'autres mots qui se distinguent légèrement de celui-ci sur le plan sémantique : *sortir*, *enlever* et *prendre* sont moins forts que *tirer* ; *attraper* fait plutôt appel au concept de 'saisir' et *arracher* dénote une façon particulière de 'tirer'. *Tirer* sur cet axe demeure le verbe le plus neutre de cette catégorie, dans la mesure où c'est celui qui est le plus près, sémantiquement, du verbe *haler*.

Il en va de même si on examine le tableau horizontalement. *Haler* et *tirer* forment alors une paire d'antonymes qui partagent cette fois le même registre. *Tirer* 'lancer' est un régionalisme sémantique qui est concurrencé par d'autres formes régionales. Pourtant, *tirer* dans cette catégorie est le seul mot qui conserve une certaine neutralité face aux autres particularités : *garrocher*, c'est lancer d'une façon particulière, c'est-à-dire un peu n'importe comment et avec force ; *bailler* est un archaïsme qui est senti comme *vieux*, même en Acadie ; *swinger*, *pitcher* et *shooter*, empruntés à l'anglais, sont aussi empruntés au vocabulaire du sport et désignent des façons particulières de lancer ; enfin, *sacrer*, *calicer* et *chrissier*, surtout employés en français québécois, sont clairement empruntés au vocabulaire religieux et sont très connotés. *Tirer* est donc le verbe qui est senti comme étant le moins marqué sur cet axe.

Un mot maintenant sur ce sens particulier du verbe *tirer* : à notre connaissance, la fréquence et la diversité des contextes de cet emploi de *tirer* semblent être propres aux français d'Amérique du Nord, les ouvrages de référence le limitant à divers jeux de boules et de ballon (v. le *Trésor de la langue française* et *Le Petit Robert* 2001)⁹. Il serait intéressant de chercher l'évolution sémantique qui a conduit à ce sens, mais les résultats d'une telle recherche, bien qu'intéressants en soi, n'auraient que très peu d'incidence sur notre propos, puisque la dynamique du réseau lexical de *haler* resterait la même, quelles que soient les origines du verbe *tirer* au sens de 'lancer'.

Ce qui est clair, c'est le rôle que joue *haler* dans cette distribution pour les variétés de français qui nous intéressent : il appert que *haler* agit comme un coin qui permet de séparer les emplois divergents de *tirer*, en reléguant le premier à un registre différent du second. Le fait que *haler* occupe seul la case des emplois qui ont le sens de 'tirer' vient consolider ce point de vue (à notre connaissance, *haler* est l'unique verbe habilité à occuper cette place dans le réseau lexical de 'tirer' en français acadien). Il ne serait pas non plus interdit de penser que cet équilibre est ténu, et que si *haler* venait à disparaître du tableau, la dynamique serait rompue

et le réseau lexical deviendrait autre. On peut donc dire sans trop de réserves que *haler* a effectivement un impact sur l'économie du champ lexical de *tirer* : sa présence dans ce réseau lève l'ambiguïté qui existe entre les deux sens de *tirer* et autorise cette distribution particulière.

Conclusion

La monographie du verbe d'origine maritime *haler* en français acadien et québécois montre que ce verbe a acquis, en Amérique du Nord, des sens que le verbe ne connaît pas en France, même s'il avait déjà un certain nombre d'extensions à son arrivée en Amérique. Ces sens témoignent du génie de la langue populaire qui crée, surtout dans les emplois figurés, des images colorées et diversifiées qui illustrent le dynamisme et la vitalité du français en Amérique du Nord.

De plus, un examen du comportement du verbe dans son réseau lexical montre que la présence de *haler* exerce une influence sur les autres mots de la langue. On peut penser, comme nous le faisons, que *haler* autorise une distribution assez particulière : si *tirer* prend aussi le sens de 'lancer', c'est à cause de la présence de *haler*, dans le système acadien, qui vient changer la dynamique du réseau lexical, en permettant ainsi au mot de la langue générale de prendre un nouveau sens, même si ce sens est contraire à son sens initial. *Haler* réorganise l'ensemble lexical de 'tirer' de façon tout à fait originale.

Notes

- ¹ Nous pensons à *adonner*, *amarrer* ses souliers, *virer de bord*, une *bordée* de neige, *débarquer* ou *embarquer* de l'autobus, *gréyer* l'arbre de Noël, laisser traîner ses choses à la valdrague, etc.
- ² Il faut reconnaître toutefois qu'un ouvrage de référence, comme le *Bon usage*, relève de nombreux usages non standards.
- ³ Il s'agit de *baille*, *prélart*, *bord* et *gréyer*.
- ⁴ Le fichier lexical du TLFQ (FTLFQ) est libre d'accès à www.tlfq.ulaval.ca/fichier/.
- ⁵ Ce site (www.canadiana.org/eco/index.html) est un site du gouvernement canadien qui met à la disposition des chercheurs des documents d'archives.
- ⁶ Ce site (www.biblio.eureka.cc) regroupe les principaux quotidiens canadiens.
- ⁷ Le fait d'intégrer à l'étude les données québécoises ne pose pas de problème particulier, bien au contraire, les deux variétés de langue partageant un nombre important de traits (Poirier, 1994). La différence entre les emplois de *haler* dans ces deux variétés en est peut-être une surtout de fréquence d'emploi dans la langue contemporaine : si *haler* en français acadien est encore employé couramment, il tend aujourd'hui à disparaître en français québécois.

- ⁸ Cette base de données est également accessible en ligne, à l'adresse suivante : www.tlfg.ulaval.ca/ilq/.
- ⁹ La consultation de sources linguistiques pourrait nous amener à nuancer cette analyse, pour ce qui est de l'usage en français de référence et dans les français régionaux.

Références

- Bloch, O. et W. von Wartburg. 1968. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. 5^e éd. Paris, Presses Universitaires de France.
- Bonnefoux, P.M.J. et E. Pâris. [1980]. *Le dictionnaire de la marine à voile*. Paris, R. Baudoin, [Réimpression de l'éd. de 1856 (2^e éd.) publiée par A. Bertrand, Paris].
- Caron-Leclerc, M.-F. 1998. Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII^e au XIX^e siècle) : édition critique et analyse. Thèse de doctorat, Université Laval.
- Dulong, G. 1970. L'influence du vocabulaire maritime sur le franco-canadien. *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à M. Georges Straka*. Lyon-Strasbourg, Société de linguistique romane, t. 1, p. 331–338.
- FTLFG : Fichier lexical du Trésor de la langue française au Québec, disponible à : www.tlfg.ulaval.ca/ftlfg.
- Hull, A. 1968. The origins of New World French phonology. *Word*, vol. 24, p. 255–267.
- Hull, A. 1979. Affinités entre les variétés du français. Dans A. Valdman (dir.), *Le français hors de France*. Paris, Éditions Honoré Champion, p. 165–180.
- Hull, A. 1994. Des origines du français dans le Nouveau-Monde. Dans R. Mugeon et É. Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*. Sainte-Foy, QC, Presses de l'Université Laval, p. 183–198.
- Juneau, M. 1973. Compte rendu de *Phonétique et linguistique romanes*. *Revue de linguistique romane*, vol. 37, p. 475–485.
- Littre, É. 1863. *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 4 vol. et son *Supplément* de 1877.
- Massignon, G. [1962]. *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*. Paris, Librairie C. Klincksieck, 2 vol.
- Naud, C. 1999. *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des Îles-de-la-Madeleine. L'Étang-du-Nord* (Québec), Les Éditions Vignaud.
- Poirier, C. 1980. Le lexique québécois : son évolution, ses composantes. Dans R. Coste (dir.), *Culture populaire et littératures au Québec*. Coll. Stanford French and Italian Studies, n^o 19. Saratoga, Anma Libri, p. 43–80 (ce volume constitue en outre un numéro de la *Stanford French Review*, Spring-Fall 1980).
- Poirier, C. 1983. L'intrication des mots régionaux et des mots du français général dans le discours québécois. *Langues et linguistique*, n^o 9, p. 45–67.
- Poirier, C. 1994. Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique : l'éclairage de l'approche comparative. *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*. Sainte-Foy, QC, Presses de l'Université Laval, p. 69–95.
- Poirier, C. (dir.). 1998. *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*. Sainte-Foy, QC, Presses de l'Université Laval.

- Poirier, P. 1927–1933. *Le glossaire acadien*. Édition critique par P.M. Gérin. Moncton, Éditions d'Acadie (Centre d'études acadiennes), 1993.
- Société du parler français au Canada. 1930. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec, L'action sociale.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960)*. 1971–1994. Sous la dir. de P. Imbs, puis de B. Quemada. Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, puis Gallimard, 16 vol. (publié en cédérom par ATILF-CNRS, Paris, CNRS Éditions, 2005).
- Robert, P. 2001. *Le Grand Robert de la langue française*. A. Rey (dir.). Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Robert, P. 2001. *Le nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Wartburg, W. von. 1922. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des Galloromanischen Sprachschatzes*. Leipzig, Klopp ; Bonn, Teubner ; Bâle, Zbinden ; 1922–2002, 25 vol.